



☎ 02.96.26.74.66

☎ 02.96.26.70.73

[mairie.stbarnabe@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbarnabe@wanadoo.fr)

**Site internet :**  
[www.saint-barnabe.fr](http://www.saint-barnabe.fr)



**N° 490**  
**AVRIL 2018**

**Horaires d'ouverture**

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30  
lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h15 à 12h le samedi

**LA MAIRIE EST FERMÉE LE**  
**MERCREDI**

**BLANQUETTE DE VEAU**

**SAMEDI 7 AVRIL 2018**

**20h à la Salle Polyvalente**

Prix : 12 €

Service à partir de 20h  
A emporter de 18h à 20h



Apéritif offert - Boissons non comprises

Organisation : Société de Chasse Communale

# Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

## Prudence Budgétaire

Malgré la baisse constante des dotations de l'État et les charges imposées par la loi, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas cette année. Les taux des taxes locales communales restent inchangés par rapport à l'exercice précédent, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14,93 %
- Taxe foncière sur le bâti : 27,90 %
- Taxe foncière non-bâti : 77,41 %

C'est la sixième fois que nous subissons la baisse de DGF ! De ce fait, elle passe de 271 707 € en 2012 à 193 071 € en 2018. Cela représente plus de 194 000 € de baisse de dotations cumulées.

## ***Une rigueur de gestion qui rapporte...***

Durant l'année 2017, des économies ont été faites sur le budget fonctionnement qui ont permis d'améliorer fortement l'excédent de fonctionnement pour un montant de **329 239,70 €**, celui-ci est inscrit au budget primitif au compte 1068 (*excédents de fonctionnement capitalisés*) et de **290 000 €** au compte 021 (*virement de la section d'exploitation*) en recettes d'investissement.

C'est de bonne augure pour 2018 !

## Les projets 2018

Cette année, trois projets conséquents seront réalisés

- Un programme **VOIRIE** avec **la rue du Général de Gaulle** (*de l'entrée de l'agglomération jusqu'à la rue du centre*) pour un coût de **456 212 €** en aménagement et pour les réseaux **207 186 €**, la réalisation la plus importante du mandat, après celle de la station d'épuration. Les premiers travaux de changement des canalisations des EU/ EP commenceront la semaine prochaine. Ces travaux vont se dérouler sur la majeure partie de l'année. Des subventions sont attendues afin de réduire la dépense...
- Un programme **ABORDS ETANG** pour un coût de **87 000 €** avec des subventions de l'Etat, la Région et l'Europe.
- Des travaux d'aménagement **de la mairie et de la bibliothèque** pour un montant de **79 000€** pour la mise aux normes « accessibilité » avec un taux de subvention de plus de 80% !

## Les réformes se poursuivent...

La volonté de l'État de regrouper les communes en communauté de grande taille permettra d'avoir des projets plus importants, des services plus conséquents. Mais Il faut faire attention à conserver une certaine proximité pour que le citoyen continue à se sentir concerné et à y voir un intérêt. C'est de la reconnaissance et du pragmatisme que les gens ont besoin ...

L'administration se restructure, s'éloigne de ses sujets et se complexifie. C'est là que l'on s'aperçoit que l'échelon local reste pertinent. Les secrétaires de mairie sont souvent le dernier recours pour joindre une administration, effectuer, accélérer une démarche, démêler les nœuds de la réglementation et solutionner les problèmes les plus divers. Même si les communes sont appelées un jour à se regrouper, il faudra conserver cette proximité, un secrétariat dans chaque bourg pour ces liens administratif et social qui sont vitaux.

***Votre Maire, Georges LE FRANC.***

# Vie communale

## ÉTAT CIVIL – MARS 2018

**Naissance :** Djüliano DAVIDE GUILHERME, «Kermenan», né le 9 Mars à Plérin (22).

**Publication  
de** Franck DABET  
&

**mariage :** Claudine LE VEXIER

Domiciliés « 20, rue du Plessis » à Saint-Barnabé.

Ce mariage sera célébré le SAMEDI 28 AVRIL à Saint-Barnabé.

**Décès :** Danièle BIONDA, 70 ans, «3, impasse Jacques Prévert», décédée le 6 Mars à Noyal-Pontivy.

## OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche pour les congés d'été un agent saisonnier (18 ans minimum et permis de conduire) pour les services techniques.

Candidature à déposer en mairie avant le 9 AVRIL 2018.

## CÉRÉMONIE CITOYENNE

13 jeunes étaient conviés pour une cérémonie citoyenne afin de recevoir leur carte d'électeur.

Maël, Hugo, Ronan, Maëlle, Thomas, Morgan, Elouan, Amandine, Benjamin, Léo, Manon, François et Jérémy.

M. Le Maire leur a rappelé leurs devoirs et droits.

2 jeunes se sont présentés.



*Léo et François.*

## VOIRIE – AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Une réunion d'informations pour les riverains de la rue du Général de Gaulle aura lieu le :

**MERCREDI 4 AVRIL  
à 18h à la Salle Polyvalente**

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **AVRIL 2002** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

## CÉRÉMONIE DU 19 MARS



C'est sous la présidence de M. Georges LE FRANC, Maire, accompagné de ses adjoints, de plusieurs conseillers municipaux et de M. Bernard GASTARD Président de la section locale de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie) que les anciens combattants dite de la 3<sup>ème</sup> génération du feu après les conflits de 39 / 45 et 14/18 ont commémoré le 56<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie qui mettait un terme à un conflit qui dura près de 10 ans et fit 30 000 morts et disparus ainsi que de nombreux militaires et civils atteints dans leur intégrité physique.

La signature des accords d'EVIAN du 19 mars 1962 fut vécue comme un immense soulagement par les appelés du contingent et leur famille avec la perspective d'un retour dans leur foyer les jours et semaines qui suivirent. Malheureusement comme ce fut le cas après les signatures du cessez le feu officiel du 8 Mai 1945 et de l'armistice le 11 Novembre 1914, la rancœur d'irréductibles dans les deux camps fut encore à l'origine d'incidents douloureux.

Aujourd'hui ceux qui vécurent cette guerre qui ne voulait pas dire son nom au départ tiennent à faire du 19 Mars, devenue par l'adoption de la loi N°2012-1361 du 6 Décembre 2012, la date officielle de commémoration chaque année de la fin de la Guerre d'Algérie, une journée du souvenir à la mémoire de leurs camarades morts pour la France.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et de tous les conflits armés, M. Le Maire et M. Bernard GASTARD ont lu respectivement le message de la secrétaire d'état aux armées en charge des anciens combattants, Mme Geneviève Darrieussecq, et le manifeste de la F.N.A.C.A. M. Le Maire a ensuite remis la croix du combattant à M. Eugène LE ROY pour son engagement et ses faits d'armes en Afrique du nord.



## CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2018

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 2 Juin dernier délai.**

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 <sup>ère</sup> catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m <sup>2</sup>
2 <sup>ème</sup> catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m <sup>2</sup>
3 <sup>ème</sup> catégorie	Façade ou balcon fleuri
4 <sup>ème</sup> catégorie	Commerce et structure accueillant du public

**Le formulaire d'inscription au concours est à retirer au secrétariat de la mairie.**

**La clôture des inscriptions est fixée au 2 Juin 2018.**

## HORAIRES DES MESSES

Pas de messe au mois d'avril

## DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Mars 2018, ils étaient 78 (Hommes : 43 et Femmes : 35).

A la date du 15 Mars 2017, ils étaient 65 (Hommes : 38 et Femmes : 27).

## FRELONS ASIATIQUES

Le printemps est arrivé !

Il faut capturer les reines.



En effet, à cette période, les fondatrices sont seules à démarrer le nid, elles vont pondre les œufs et soigner les larves (ouvrières) pour que la colonie se développe.

Les nids ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre.

Les frelons sont friands de bière, vin blanc-grenadine.

Merci de comptabiliser les fondatrices prises et communiquer vos chiffres à la Mairie. Merci également de noter leurs habitudes et préférences (fleurs, fruits, plants), emplacement des pièges.



Le frelon asiatique peut présenter un grave danger, pour l'homme et les abeilles.

## COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 7 & 21 AVRIL 2018

de 10h à 12h

Vous pouvez déposer vos vieux annuaires.



## COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

**MARDI 10 AVRIL 2018 à 14h00**

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi

1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

## INFO VOIRIE



1) **Travaux rue du Général de Gaulle :**

Les travaux démarrent. Des déviations sont mises en place pour 3 mois. Il est préconisé de passer par la rue Pierre Rouxel.

## PERMANENCE CYBERCOMMUNE

Chaque semaine la Cybercommune (située près de l'agence postale) vient à Saint-Barnabé le **MARDI de 13h45 à 15h15** pour vous proposer une aide informatique.

Ouvert à tous.



Pendant les vacances de février, les jeunes de 8 à 11 ans étaient invités à créer un super héros (réalisation de personnages et décors).



## COMMUNIQUÉ DE Loudéac Communauté Bretagne Centre

### Des comportements INADMISSIBLES



Il a été constaté depuis plusieurs semaines des dépôts de plastiques, d'ordures ménagères, déchets de toutes sortes..... au pied des colonnes à VERRE et dans les colonnes à VERRE mises à disposition sur les éco points sur toutes les communes de LCBC.



Ces comportements sont inadmissibles car cela a pour conséquence :

- la dégradation du flux VERRE qui devient « non conforme » pour nos prestataires.
- Une mauvaise image de nos communes (dépôts sauvages).
- Des plaintes des riverains.

### RAPPEL

Tous les emballages «Plastiques et métalliques » et « Papiers-cartonnettes » sont à déposer dans vos sacs JAUNES et Conteneurs à couvercle JAUNE.



**Il est interdit de déposer dans les colonnes à VERRES :**

- ↳ Des déchets (ordures ménagères, plastiques...)
- ↳ Au pied des colonnes à verres des déchets de toutes sortes

(sous peine d'être passible d'une amende pour dépôts sauvages).

# Vie Scolaire

## MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – AVRIL 2018



	Mardi 3 Avril	Jeudi 4 Avril	Vendredi 6 Avril
	Betteraves vinaigrette Carbonara de volaille Coquillettes Fromage blanc	Crème de potiron Blanquette de la mer Riz pilaf Fruit frais	Salade suisse Nuggets de blé Ratatouille quinoa Entremet biscuité au chocolat
Lundi 9 Avril	Mardi 10 Avril	Jeudi 12 Avril	Vendredi 13 Avril
Carottes râpées Omelette Farfalles sauce tomate Fruit frais	Salade de blé surimi Rôti de dinde Julienne de légumes Beignet	Betteraves vinaigrette Hachis Parmentier Salade verte Fruit frais	Pâté de campagne Dos de colin meunière Gratin de chou-fleur Semoule au lait
Lundi 16 Avril	Mardi 17 Avril	Jeudi 19 Avril	Vendredi 20 Avril
Bâtonnière de légumes Cordon bleu  Coquillettes Compote	Salade P. de terre Paupiette de veau Sauce forestière Petits pois cuisinés Fromage blanc	Salade suisse Emincé de bœuf Sauce tomate Carottes vichy Clafoutis	Œuf mayonnaise Brandade de poisson  Salade verte Fruit frais
Lundi 23 Avril	Mardi 24 Avril		
Carottes râpées Lasagne Salade verte  Yaourt aromatisé	Taboulé Boulettes de soja Tomate et basilic Ratatouille Cocktail de fruits		

### RESERVATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que les repas sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI** (sauf cas de force majeure).

## **C.C.A.S du 15 Mars 2018**

### Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Président – Mme Fanny PHILIPPE (Adjointe) – Mmes Véronique LE GALLO - Christelle GAUTHIER - Arlette GALLAIS (Conseillères Municipales) – Mmes Marie-Annick MARCADÉ – Christelle LE COUÉDIC – MM. Éric PETER - Jean-Claude LASSALLE (membres).

### Absents excusés :

Mme Jocelyne BOUTIER (Adjointe) Mme Lyne MILBÉO – M. Franck JÉGLOT (Conseillers Municipaux) – M. Éric PETER – Mmes Christiane CRAHAN – Murielle GOURIO (membres).

### Absentes :

Mme Mireille BARAN (Conseillère Municipale) – Mmes Murielle GOURIO – Marie-Pascale QUÉRO (membres).

### Secrétaire de séance :

Mme Fanny PHILIPPE.

## **COMPTE DE GESTION 2017 du C.C.A.S.**

### **Le Conseil d'Administration,**

- ADOPTE le compte de gestion de Mme la receveuse municipale pour l'exercice 2017 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2017.

### **Arrivée de Mme Jocelyne BOUTIER à 18h25**

## **COMPTE ADMINISTRATIF DE 2017 du C.C.A.S.**

### **Sous la présidence de M. Jean-Claude LASSALLE, le Conseil d'Administration,**

- DÉCIDE D'ADOPTER le compte administratif de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

	Section De <b> FONCTIONNEMENT</b>	Section d' <b> INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	24 358.85 €	
Déficit Antérieur		0 €
RECETTES	22 234.29 €	
Excédent Reporté	2 536.64 €	
	TOTAL = 24 770,93 €	0 €
EXCEDENT Fonctionnement	<b>+ 412.08 €</b>	
Déficit d'Investissement		<b>0</b>
<u>EXCEDENT GLOBAL</u>		<b>+ 412.08 €</b>

- DÉCIDE d'affecter les résultats de 2017 comme suit :

↳ L'excédent de fonctionnement 2017 d'un montant de **412.08 €** est mis en report de fonctionnement pour **412.08 €**

## SUBVENTIONS - EXERCICE 2018

Le Conseil d'Administration vote, à l'unanimité, les subventions suivantes au titre de l'exercice 2018 :

* Association communale	
Club des Bruyères d'Arvor	488 €
* Non affecté	112 €

Et charge M. le Président de les imputer au compte 65748.

## ORGANISATION DE L'A.L.S.H. POUR 2018

### Le Conseil d'Administration

- FIXE la période d'ouverture de l'ALSH pour 2018, en juillet,  
du **lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018**, soit 20 jours.
- DONNE mandat au Président afin de recruter le personnel nécessaire pour ce séjour et également en cas de désistement d'un des moniteurs susnommés ou en cas de besoin supplémentaire d'un ou plusieurs moniteurs,

## PERSONNEL D'ANIMATION – RÉMUNÉRATION POUR 2018

### Le Conseil d'Administration,

- FIXE la rémunération qui sera versée aux moniteurs sur la base de l'indice brut 347, soit l'indice majoré 325 (valeur au 1/01/18) correspondant au grade d'adjoint d'animation – 1<sup>er</sup> échelon.

Pour le Directeur, une indemnité kilométrique pour frais de déplacement lui sera versée sur présentation d'un état détaillé des déplacements.

Pour les moniteurs, titulaires du BAFA, la rémunération est calculée à raison de 8 heures par jour multiplié par le nombre de jours d'ouverture du centre,

En cas d'absence, le nombre d'heures rémunérées sera calculé au prorata du nombre de jours réel de présence par huit heures.

Pour les stagiaires BAFA, le nombre maximum d'heures est fixé à 60 heures ; en cas d'absence ou d'un nombre de jours de présence inférieur à 15 jours, le nombre d'heures rémunérées sera calculé au prorata du nombre de jours réel de présence par quatre heures.

- Les cotisations seront calculées suivant les taux fixés par l'URSSAF.
- Le directeur et les moniteurs (titulaires et stagiaires) qui assurent la surveillance des enfants, prennent leur repas du midi à la cantine de l'ALSH sans supplément,
- Les crédits nécessaires au bon fonctionnement du Centre seront prévus au Budget primitif du C.C.A.S.

## TARIFS DE L'A.L.S.H. pour 2018

### Le Conseil d'Administration,

- CONFIRME la tarification modulée en fonction du quotient familial utilisé par la Caisse des Allocations Familiales.

*QF inférieur à 512 – tarif 6.20 € par jour*

*De 512 à 662 – tarif 9 € par jour*

*De 663 à 872 – tarif 11.50 € par jour*

*De 873 à 1136 – tarif 13 € par jour*

*De 1136 à 1303 – tarif 14 € par jour*

*A partir de 1303 – tarif 15 € par jour*

- Ce barème sera appliqué à la condition que l'inscription de l'enfant porte sur un minimum de 3 jours par semaine
- La famille fournit une attestation de la CAF précisant le quotient familial. En cas de refus de présentation de l'attestation ou de non fourniture des éléments permettant le calcul du quotient familial pour les familles ne percevant pas d'aides de la CAF, il sera appliqué le tarif le plus élevé, soit 15 € la journée.

Dans les tarifs sont compris le repas du midi et le goûter.

- Pour les enfants dont l'inscription se fait à la semaine complète, le barème sera :

*QF inférieur à 512 – tarif 31 € la semaine*

*De 512 à 662 – tarif 45 € la semaine*

*De 663 à 872 – tarif 50 € la semaine*

*De 873 à 1136 – tarif 60 € la semaine*

*De 1136 à 1303 – tarif 67.50 € la semaine*

*A partir de 1303 – tarif 67.50 € la semaine*

- En ce qui concerne la garderie, celle-ci est assurée à compter de 7 heures 30 jusqu'à 18 heures 30. Le tarif 2018 est le suivant :

Garderie : 1 € le matin et 1 € le soir.

- RAPPELLE que le paiement du séjour sera demandé aux familles au moment de l'inscription, le règlement n'étant encaissé qu'en fin du centre.
- PRÉCISE qu'un vin d'honneur sera organisé le dernier jour de centre.

## BUDGET PRIMITIF pour 2018

Monsieur le Président précise que sont inscrits les crédits

- Pour l'ouverture aux vacances d'été de juillet de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement,
- A l'invitation le 11 novembre pour un repas des retraités de 69 ans et plus,
- Le goûter avec spectacle pour l'arbre de Noël des enfants des deux écoles,
- Prévision de subvention communale pour 2018 : 17 500 €

### Le Conseil d'Administration,

- ADOPTE le budget primitif 2018 du CCAS qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section Fonctionnement : 28 152 €

Section Investissement : 200 €

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mars 2018**

### **Etaient présents :**

M. Georges LE FRANC, Maire - Mmes Jocelyne BOUTIER – Fanny PHILIPPE - MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (Adjoints) - Mme Christelle GAUTHIER - M. François BINET - Mme Arlette GALLAIS - M. Alain LE FORESTIER (Conseillers Municipaux).

### **Absente excusée :**

Mme Véronique LE GALLO donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND  
Mme Lyne MILBÉO

### **Absents :**

Mme Mireille BARAN  
M. Franck JÉGLOT  
M. Éric LE POTTIER  
M. Samuel BRIAND

### **Secrétaire de séance :**

M. Thomas MAHÉO

Ouverture de la séance à 18 heures 02

Le procès-verbal de la réunion du 16 février 2018 est adopté.

### **Arrivée de M. Samuel BRIAND à 18 heures 06**

#### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018**

Le Conseil Municipal fixe à 1 651 € la subvention 2018 attribuée à l'Amicale des employés communaux.

#### **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées section AD n° 22 et 23 ainsi que la parcelle section AC n° 19.

### **Arrivée de Mme Mireille BARAN à 18 heures 11**

#### **MISE A DISPOSITION DU LOCAL AU 7 RUE PIERRE LOTI A SERVAD**

Le Conseil Municipal fixe la location du local au 7 rue Pierre Loti à 50 € mensuels pendant les 6 premiers mois à titre d'essai pour la Société SERVAD, afin d'y établir une épicerie. Monsieur le maire est autorisé à signer la convention pour cette mise à disposition avec possibilité de révision aux termes de la période d'essai.

#### **RÉGIME INDEMNITAIRE - RIFSEEP**

Le conseil valide l'application des nouveaux textes mettant en place le RIFSEEP avec un effet au 1<sup>er</sup> avril 2018 et abroge les délibérations précédentes relatives au régime indemnitaire mis en place.

## **RECRUTEMENT D'AGENTS SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ AU SERVICE TECHNIQUE**

Le Conseil Municipal autorise le maire à procéder au recrutement d'agents saisonniers afin d'apporter une aide au service technique pendant l'été. Leur rémunération sera basée sur l'indice correspondant au 1<sup>er</sup> échelon de la grille indiciaire des adjoints techniques, échelle C1.

## **CHEMINS DE RANDONNÉE – CONVENTIONS DE PASSAGE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de passage avec le propriétaire, et le cas échéant les locataires, pour les parcelles retenues en tant que chemins de randonnée communaux. L'autorisation de passage porte sur une largeur de 1.5 m et sur une durée de 9 ans.

## **NOM POUR LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION**

Le conseil décide de donner le nom de « STATION D'ÉPURATION DU BIGNON » après un vote à mains levées de sept voix favorables.

**Arrivée de M. Franck JÉGLOT à 19 heures**

## **COMPTES DE GESTION DE MME LA RECEVEUSE MUNICIPALE POUR 2017**

Les comptes de gestion pour le budget communal, les budgets annexes du lotissement du Bocage et du lotissement Triskel ainsi que le service Assainissement sont adoptés, étant identiques aux comptes administratifs de 2017.

**Arrivée de Mme Véronique LE GALLO à 19 heures 12**

**Arrivée de M. Éric LE POTTIER à 19 heures 36**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, délibérant sous la présidence de Madame Mireille BARAN, sur les comptes administratifs de l'exercice 2017 dressés par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,  
Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

↳ **BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE**

	Section <b>FONCTIONNEMENT</b>	Section <b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Restes A réaliser</b>
DEPENSES Déficit reporté	970 839.21 €	507 955.87 € - 235 290,95 € TOTAL = 743 246.82 €	164 894 €
RECETTES	1 300 078.91 €	641 698.49 €	61 291 €
EXCEDENT de FONCTIONNEMENT DEFICIT D'INVES.	<b>329 239.70 €</b>	<b>- 101 548.33 €</b>	<b>- 103 603 €</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL</b>			<b>227 691.37 €</b>
			<b>124 088.37 €</b>

Et DÉCIDE

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2018 pour un montant de **329 239,70 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2018 pour un montant de **101 548,33 €**.

**Sortie de M. le Maire**

Le présent compte administratif du budget général de la Commune est adopté après un vote à mains levées de trois abstentions et dix votes favorables.

↳ **BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU BOCAGE**

	Section <b>FONCTIONNEMENT</b>	Section <b>INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES Déficit reporté	0 € /	0 € /
RECETTES Excédent reporté	0 € /	0 € /
EXCEDENT FONCTIONNEMENT EXCEDENT D'INVES.	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL</b>		<b>0</b>

**Sortie de M. le Maire**

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du bocage est voté à l'unanimité.

↪ **BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT TRISKEL**

	Section <b>FONCTIONNEMENT</b>	Section <b>INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	29 311.11 €	14 427.00 €
Déficit reporté	/	/
RECETTES	25 134.45 €	0 €
Excédent reporté	/	/
Déficit FONCTIONNEMENT	<b>- 4 176.66 €</b>	
Déficit D'INVES.		<b>- 14 427.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL</b>		<b>- 18 603.66 €</b>

Et DÉCIDE

- DE REPORTER le déficit de fonctionnement au compte 002 en dépenses de fonctionnement en 2018 pour un montant de **4 176.66 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2018 pour un montant de **14 427 €**

**Sortie de M. le Maire**

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement Triskel est voté à l'unanimité.

↪ **BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

	Section <b>D'EXPLOITATION</b>	Section <b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Restes A réaliser</b>
DEPENSES	38 543.35 €	812 267.66 €	201 443.00 €
Déficit reporté		- 6 088.39 €	
		TOTAL= 818 356,05 €	
RECETTES	39 142,15 €	545 214,70 €	446 692.00 €
EXCEDENT d'EXPLOITA.	<b>598.80 €</b>		
DEFICIT D'INVES.		<b>-273 141.35 €</b>	<b>+ 245 249.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL</b>		<b>- 272 542.55 €</b>	<b>-27 291.55 €</b>

Et DÉCIDE

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2018 pour un montant de **598.80 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2018 pour un montant de **273 141.35 €**

**Sortie de M. le Maire**

Le présent compte administratif du budget du service Assainissement est voté à l'unanimité.

## TAUX DES TROIS TAXES LOCALES POUR 2018

A l'unanimité, les taux sont inchangés pour 2018 :

	Taux 2018
Taxe d'Habitation	14,93 %
Taxe Foncière sur le Bâti	27,90 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti	77,41 %

## BUDGETS PRIMITIFS POUR 2018

▪ Les budgets primitifs pour 2018, proposés au vote du conseil municipal, se montent au total de :

	Section de <b>FONCTIONNEMENT</b>	Section d' <b>INVESTISSEMENT</b>
Budget <b>COMMUNE</b>	1 235 025 €	1 489 446 €

Et est adopté après un vote à mains levées de dix voix favorables et quatre abstentions.

Budget annexe <b>LOTISSEMENT du BOCAGE</b>	55 318 €	55 317 €
--	----------	----------

Et est adopté à l'unanimité.

Budget annexe <b>LOTISSEMENT TRISKEL</b>	26 898 €	55 752 €
--	----------	----------

Et est adopté à l'unanimité.

▪ Le budget primitif pour 2018 du Service Assainissement se monte au total de :

	Section d' <b>EXPLOITATION</b>	Section d' <b>INVESTISSEMENT</b>
Budget <b>ASSAINISSEMENT</b>	56 860 €	626 996 €

Et est adopté à l'unanimité.

# Vie associative & culturelle

## UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

### Assemblée Générale locale

Le 11 Mars lors de l'Assemblée Générale, le président M. François MILBÉO a présenté les bilans moral et financier qui ont été adoptés.



### Le bureau :

**Présidents :** MM. François MILBÉO et Dany POULAIN

**Président d'Honneur :** M. Ange CADORET

**Secrétaire :** Mme Jacqueline BEUREL

**Secrétaire Adjointe :** Mme Véronique LE GALLO

**Trésorière :** Mme Anita VIDELOT

**Trésorière Adjointe :** Mme Arlette GALLAIS

### A venir :

↳ Le 9 Juin : Journée grillades

↳ Le 20 Octobre : Repas d'automne.

### Assemblée Générale nationale

Les 17 & 18 Mars derniers, 12 communes des Saint-Médard de France sont arrivées à Saint-Barnabé pour l'Assemblée Générale nationale.

Le président, M. Jo DESSARPS (St-Médard-en-Jalles - 33) a présenté les bilans moral et financier de l'association. Les découvertes de la chaufferie, de la section « éoliennes » du Lycée Fulgence Bienvenue et de la route du lin ont conquis l'ensemble des invités.

Félicitations au Président, François MILBÉO pour ce beau week-end.

La prochaine rencontre se passera à Magny-Saint-Médard le week-end de l'Ascension.

**INSCRIPTION URGENTE AVANT LE 7 AVRIL 2018.**



SORTIE DANS LE SUD FINISTÈRE SUD du 22 Mars



La sortie s'est passée, bien ventée dans des champs de fleurs en petit train à la Pointe de La Torche, ensuite à Penmarc'h au pied du phare d'Eckmuhl puis au Port du Guilvinec où nous avons assisté à l'arrivée et au déchargement des bateaux de pêche.

Au retour à Saint-Barnabé un petit repas nous attendait au Fer à Cheval.



**LUNDI 30 AVRIL 2018**

**SALLE POLYVALENTE – 20h**



**GRAND LOTO**

**Avec 3 400 € en bons d'achat**

- 1 Bon d'achat de 700 €
- 1 Bon d'achat de 500 €
- 1 Bon d'achat de 300 €
- 1 Bon d'achat de 200 €
- 1 Bon d'achat de 100 €
- 1 lot surprise
- 2 Bons d'achat de 90 €
- 2 Bons d'achat de 80 €
- 10 Bons d'achat de 50 €
- 10 Bons d'achat de 40 €
- 10 bons d'achat de 30 €

Sur place buvette – Casse-Croûte – Chocolat – Café –  
Crêpes – Gâteaux – Galettes-saucisses

Pour 6 crêpes achetées, 1 carte offerte

**3 € le carton, 8 € les 3 cartons et 15 € les 7**

***Organisé par le Club Bruyères d'Arvor***



## Cafés de l'Amitié

<b>JEUDI 5 AVRIL à 14h au Foyer Social</b>	<b>Préposés :</b> René & Patricia FLÉHO – François & Annick BINET – Marie-Hélène ROBIN – <b>A l'issue du café LOTO INTERNE</b>
<b>JEUDI 19 AVRIL à 14h au Foyer Social</b>	<b>Préposés :</b> Robert & Claudine FLÉHO – Rolande & Marie- Thérèse JOSSÉ – Marylise POULAIN – Alphonse MARJOT.
<b>JEUDI 3 MAI à 14h au Foyer Social</b>	<b>Préposés :</b> André & Jocelyne BERNARD – Marie-Paule BOULÉ – René JOUET – Ann & Bob HYDE



## **LECTURE POUR TOUS**

### Assemblée Générale du 21 Mars 2018

Mercredi soir avait lieu l'Assemblée Générale de « Lecture Pour Tous ». Au programme, réélection du bureau et le point sur les différentes manifestations et projets réalisés. C'est donc une équipe restreinte mais très motivée qui a abordé l'ordre du jour. Après avoir remercié la Municipalité représentée par Mme Jocelyne BOUTIER pour la subvention et les bénévoles pour leur dynamisme, la présidente Mme Jacqueline BEUREL a présenté le bilan de l'association.

La bibliothèque compte 5 collectivités et 85 abonnés à jour de leur adhésion soit 7,5 % de la population. Elle contient en fonds propre 4 826 ouvrages, 1 605 adultes, 340 ados et 2 881 jeunesse.

La B.C.A. avec ses 300 livres, ses DVD et CD et le fonds du réseau des bibliothèques de la L.C.B.C. viennent enrichir le choix proposé à environ 5 300 ouvrages.

Des projets pour cette année : le 15 Mai sera le dernier jour pour le vote « Prix des lecteurs » et en novembre la projection d'un film dans le cadre du mois du documentaire.

Le bilan financier a été présenté par la trésorière Mme Marylise POULAIN et validé par l'assemblée. L'élection du bureau a conclu la réunion.

**Présidente : Jacqueline BEUREL**

**Vice-Président : Jean-Yves PAMPANAY**

**Secrétaire : Marie-Bernard HUET**

**Secrétaire Adjointe : Yvonne DUVAL**

**Trésorière : Marylise POULAIN**

**Trésorier Adjoint : Alphonse MARJOT**



La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.

## **Rappel**

2 € pour l'année par personne, possibilité d'emprunter 8 ouvrages par personne pour 3 semaines sauf pour les CD, DVD et revues où le prêt n'est que d'une semaine.

Nouveautés de CD et DVD après le passage du vidéomusibus de la bibliothèque des Côtes d'Armor.

## **Horaires d'ouverture de la bibliothèque**

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h



**02.96.26.73.29**

## **COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN**

Suite à l'Assemblée Générale du Dimanche 4 Mars 2018, le bureau se compose désormais comme suit :

**Président d'Honneur** : Joseph HOCHET

**Président** : Jean-Claude GICQUEL

**Vice-Présidente** : Christine BLANDEL

**Secrétaire** : Chantal GICQUEL

**Secrétaire-Adjointe** : Yolande NEVO

**Trésorier** : Philippe GLOUX

**Trésorier-Adjoint** : Louis BLANDEL



Fête des voisins le samedi 5 Mai et le dimanche 2 septembre repas sous chapiteau.

## **CLUB D'ÉCHECS**

Le championnat jeune d'échecs s'est déroulé à Rennes.  
Les Echiquiers Barnabéens présentaient 3 jeunes.

Alexandre GUILLOT-CORBEL s'est qualifié  
pour le championnat de France.

Bravo à lui et au club Barnabéen.



# Le Futsal Club Barnabéen

Vous accueille



Que vous soyez :

Maigre

Petit

Confirmé

Débutant

Jeune

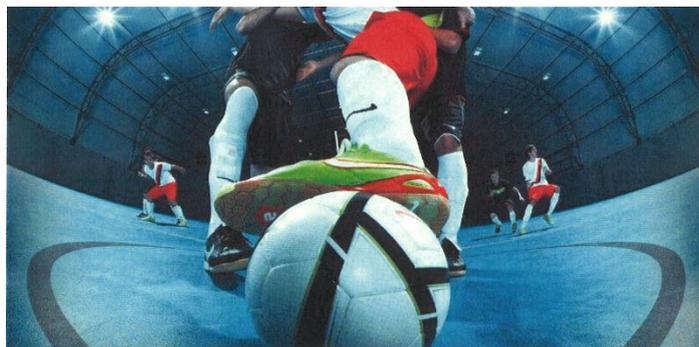
**Gros**

Chevelu  
Vieux

Grand

Chauve

## VENEZ ESSAYER !!!



Tous les mardis de 19h30 à 21h, à partir du 10 Avril à la salle omnisport de St Barnabé.

Les séances sont encadrées par un éducateur fédéral de football, titulaire du diplôme de premiers secours.

Plus de renseignement sur le site internet : <http://club.quomodo.com/futsal-club-barnabeen>

Et sur l'adresse mail : [futsal.barnabeen@gmail.com](mailto:futsal.barnabeen@gmail.com)

## COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

### JOURNÉE NETTOYAGE

Rendez-vous à 9h le MARDI 17 AVRIL à « L'Argoat » avec repas au Fer à Cheval à 12h.

Toutes les personnes disponibles sont les bienvenues.

### RAPPEL

Les 23èmes Foulées de la Micheline se dérouleront le SAMEDI 2 JUIN 2018.





## BASKET-BALL

### Programme du mois d'Avril 2018

8 Avril 2018 : PLÉMET / A.S. SAINT-BARNABÉ  
14 Avril 2018 à 19h15 : A.S. SAINT-BARNABÉ / PLUDUON



## FOOTBALL

### Résultats du mois de Mars

Dimanche 4 Mars 2018

A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	LANGAST (A)	<b>Reporté</b>
A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	ILLIFAUT (B)	<b>Reporté</b>

Dimanche 11 Mars 2018

A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	MERDRIGNAC (B)	<b>Reporté</b>
A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	MERDRIGNAC (C)	<b>Reporté</b>

Dimanche 18 Mars 2018

A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	<b>EXEMPT</b>	
TRÉMOREL (C)	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	<b>Reporté</b>

Dimanche 25 Mars 2018

A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	10	LE MENÉ MÉLANVRAN (A)	0
A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	4	LOSCOUET (B)	0

### Calendrier du mois d'Avril

Lundi 2 Avril 2018

13h30	LA MOTTE (A)	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)
-------	--------------	------------------------

Dimanche 8 Avril 2018

15h30	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	LE GOURAY (A)
13h30	COLLINÉE ( B )	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)

Dimanche 15 Avril 2018

13h30	PLESSALA ( B )	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)
15h30	PLUMAUGAT (B)	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)

Dimanche 22 Avril 2018

15h30	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	LA MOTTE (B)
13h30	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	TREBRY (B)

Dimanche 29 Avril 2018

15h30	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	LANGAST (B)
-------	------------------------	-------------

# Annonces commerciales



## BAR – RESTAURANT «AU FER A CHEVAL»



Nous vous accueillons du LUNDI au SAMEDI MIDI  
avec des formules de 9 €, 10,90 € et 12,90 €  
(boisson incluse, ¼ par personne).

Le vendredi soir, samedi soir et dimanche midi UNIQUEMENT sur réservation  
(merci de réserver 24h à l'avance pour vous garantir un bon moment de détente)

Menus allant de 19 à 38 € selon le marché.

### HORAIRES :

Lundi, Mardi, Mercredi : 9h30 à 16h30

Jeudi : 9h30 à 20h00

Vendredi : 9h30 à 16h30

Samedi 10h00 à 15h et de 18h-21h30

Dimanche : 10h00 à 15h00 et de 18h00 à 21h30



### Menu de Pâques

*Steak de thon*

*Gigot d'agneau*

*Tarte fine aux amandes*



Contact et renseignement : 02.96.66.61.93 ou 07.88.24.28.15

Site internet : <http://auferacheval-bretagne.fr>

Email : [contact@auferacheval-bretagne.fr](mailto:contact@auferacheval-bretagne.fr)

# SAINT BARNABE REPAS A EMPORTER SAMEDI 14 AVRIL

Adulte : 9€  
Enfant : 5€



**ROUGAIL SAUCISSES**

**TARTELETTE**

Repas à retirer aux cuisines de la salle des fêtes  
De 18h00 à 20h00  
Servi en barquettes



**Rachel & Patrick DONNIO** vous informent de l'ouverture de leur gîte au lieu-dit « Magouët ».



Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- ↗ le site départemental : [www.gitesdarmor.com](http://www.gitesdarmor.com)
- ↗ le site national : [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)



# Agenda

<b>04/04/2018</b>	Réunion d'informations travaux Rue du Général de Gaulle – Salle Polyvalente – 18h
<b>05/04/2018</b>	Café de l'Amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h
<b>07/04/2018</b>	Blanquette de veau – Société de chasse – Salle Polyvalente – 20h
<b>14/04/2018</b>	Rougail Saucisses à emporter – Amicale Laïque – Salle Polyvalente – 18h00 à 20h00
<b>17/04/2018</b>	Journée nettoyage – Comité des Fêtes – L'Argoat – 9h00
<b>19/04/2018</b>	Café de l'Amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14H
<b>20/04/2018</b>	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
<b>30/04/2018</b>	Grand Loto – Club Bruyères d'Arvor – Salle Polyvalente – 20h  Comité de l'Info – Mairie – 20h30
<b>03/05/2018</b>	Café de l'Amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h

**Membres du Comité Info :**

*M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO – Samuel BRIAND (Élus).*

*MM. Guy MACÉ – Patrick DONNIO – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).*